DÉPARTEMENT PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-quatre

le MARDI 20 FEVRIER à dix-huit heures trente minutes

CANTON

le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de Madame Joëlle DELRUE, Maire

LUMBRES

en suite de convocation en date du Février 2024

dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération N° 2024/05 Etaient présents: Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : Mme VERON Sandrine (proc. Mme DESESQUELLE Véronique), Mme LAMIABLE Murielle (proc. M. FOURNIER Daniel), Mme FASQUELLE Léa (proc. M. COLIN Gérard), M. BONNAIRE Serge (proc. Mme DELRUE Joëlle), Mme QUENON Sophie (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. GUILBERT Richard (proc. M. DUBIEZ Francis), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique), absents excusés.

Mme LEROY Martine, absente non excusée.
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de solliciter une subvention au titre de la dotation Fonds Vert pour le remplacement de la toiture de l'école Suzanne Lacore.

Le montant des travaux s'élève à 30.030 € HT. La subvention sollicitée est de 24.024 €.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	Taux
Travaux	30.030 €	Fonds Vert	24.024 €	80 %
		Sous TOTAL HT	24.024 €	80 %
		Fonds propres	6.006 €	20 %
		Sous TOTAL HT	6.006 €	20 %
TOTAL BASE ELIGIBLE HT	30.030 €	TOTAL RESSOURCES HT	30.030 €	100 %

Accusé de réception en préfecture 062-216205344-20240220-202405-DE Date de télétransmission : 22/02/2024 Date de réception préfecture : 22/02/2024 Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer toutes démarches auprès de Madame la Sous-Préfète de SAINT-OMER en vue de l'obtention de cette subvention.

Pour Copie Conforme, A Lumbres, le 21/02/2024 Le Maire, Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

le 2 2 FEV. 2024 et publication ou notification du 2 2 FEV. 2024

Le Maire,
Joëlle DELRUE

DE LUMB CONTROL OF THE PARTY OF